

N°65-506-X au catalogue

Profil des exportateurs canadiens

1993 à 2006



 Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à Section du marketing et des services à la clientèle. Division du commerce international, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 613- 951-9647; télécopieur 613- 951-0117 ou 1-800-664-0055).

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 65-506-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Profil des exportateurs canadiens

1993 à 2006

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Octobre 2008

Catalogue no. 65-506-X
ISSN 1702-7403

Périodicité : hors-série

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 65-506-X).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Remerciements

Statistique Canada tient à souligner l'apport et la contribution de l'équipe du Projet de recherche sur les politiques et du Groupe de recherche et de développement des politiques. Sans cette collaboration, il n'aurait pas été possible de colliger les présentes données sur la communauté exportatrice canadienne.

L'information sur les exportateurs présentée et analysée dans cette publication est tirée du Registre des exportateurs de la Division du commerce international, dont le directeur est Craig Kuntz. Les statistiques de 2006 ont été préparées sous la direction du gestionnaire de projet Philip Armstrong. Les personnes suivantes ont contribué au couplage des données et au développement de la méthodologie :

Micheline Auchterlonie
Kent Bursey
Céline Cousineau
Jeannine Morabito
Ling Yun Zhu

Analyse et rédaction :

Miles Rowat
Deborah Sussman

Nous aimerions remercier Aaron Brooks, Vie Weatherby, Pierre Grenier et l'équipe de la Division de la diffusion et de la Division des communications de leur aide à la production et à la diffusion de cette publication.

Veillez adresser vos demandes de renseignements sur la publication, les données sur le commerce d'exportation ou l'accessibilité des données supplémentaires et les services d'analyse à la Section du marketing et des services à la clientèle de la Division du commerce international, au numéro de téléphone sans frais 1-800-294-5583, par télécopieur au numéro 613-951-0117 ou par courrier électronique à l'adresse commerce@statcan.gc.ca.

Table des matières

Faits saillants	6
Introduction	7
Section 1 Concepts et définitions des données	8
Unités statistiques de mesure	8
Couverture du Registre des exportateurs	9
Commerce non déclaré	10
Dimensions abordées dans le Registre des exportateurs	10
Classification des industries	10
Section 2 Analyse	13
Aperçu analytique	13
Analyse de l'industrie	13
Destination des exportations	14
Taille	14
Provinces	14
Valeur moyenne des exportations	15
Emploi	15
Nouveaux exportateurs	15
Tendances de l'exportation	16
Entreprises	16
Section 3 Méthodes et qualité des données	17
Processus de couplage des données	17
Estimation de la portion non couplée	18
Résultats	20
Sources possibles d'erreurs	20
Taux de couplage	21
Section 4 Tableaux statistiques	22
Annexes Notes aux utilisateurs	28
Glossaire	30

Faits saillants

En 2006 :

- le nombre d'établissements qui ont déclaré des exportations nationales a baissé, passant de 48 067 en 2005 à 45 641 en 2006;
 - la valeur des exportations de ces établissements a atteint 404,4 milliards de dollars, en hausse de 0,7 % par rapport à 2005, et plus du double de la valeur déclarée en 1993;
 - le secteur de la fabrication représentait 46 % du nombre total d'exportateurs et a réalisé 61,4 % de la valeur des exportations, ce qui représente une baisse par rapport au 70,7 % de 1998;
 - 37 712 établissements ont exporté des marchandises aux États-Unis, soit le nombre le moins élevé depuis 1998;
 - la valeur des exportations vers les États-Unis a dépassé 330 milliards de dollars, en baisse par rapport au sommet de 337,1 milliards de dollars atteint en 2005;
 - 72,4 % des établissements exportateurs ont déclaré des exportations d'une valeur inférieure à 1 million de dollars, et ils ont réalisé moins de 2 % de la valeur totale des exportations;
 - seulement 1,7 % des établissements exportateurs comptaient plus de 200 employés et ont déclaré des exportations dont la valeur excédait 25 millions de dollars, mais ces établissements ont réalisé 41,4 % de la valeur des exportations;
 - le Manitoba arrivait en tête pour ce qui est de la valeur des exportations à l'échelon national, suivi du Québec et de l'Alberta.
- les nouveaux exportateurs ne représentaient que 3,8 % de tous les exportateurs, la proportion la plus faible déclarée lors de toutes les années couvertes par le Registre des exportateurs; la valeur des exportations de ces exportateurs a chuté à 2,9 milliards de dollars.

De 1993 à 2006 :

- près d'un cinquième de tous les établissements qui ont exporté en 2006 ont également exporté chaque année entre 1993 et 2006;
- la valeur des exportations de ces établissements a atteint un total de 246 milliards de dollars en 2006, soit près du double des 125 milliards de dollars enregistrés en 1993;
- le secteur de la fabrication représentait au moins 46 % de l'ensemble des exportateurs et a réalisé au moins 61,4 % de la valeur des exportations;
- chaque année, au moins 80 % des exportations de marchandises du Canada étaient destinées aux États-Unis;
- au cours de toutes ces années, près de 90 % des établissements exportateurs se trouvaient en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta.

Introduction

La présente publication contient des statistiques sur les établissements exportateurs tirées du Registre des exportateurs pour les années 1993 à 2006. Il s'agit d'une mise à jour du Registre des exportateurs initial déjà publié pour les années 1993 à 1997¹, et des versions suivantes qui ont présenté les données pour 1993 à 2005². Comme auparavant, la présente publication fournit de l'information sur le nombre d'exportateurs ainsi que sur la valeur des exportations nationales selon l'industrie, la taille de l'établissement exportateur et sa province de résidence de même que la destination des exportations. De plus, la publication présente maintenant des statistiques sur l'emploi dans les établissements exportateurs pour l'année 2006.

Comme dans les diffusions précédentes, l'établissement constitue ici l'unité de mesure statistique utilisée. Par conséquent, dans l'ensemble de la publication, le terme « exportateur » se rapporte aux établissements statistiques qui exportent. Pour être inclus dans le Registre des exportateurs, un établissement doit avoir exporté des marchandises évaluées à 30 000 \$ et plus dans au moins une des années entre 1993 et 2006. Un établissement qui n'exporte pas pendant une année donnée n'est pas inclus au Registre pour l'année en question. De même, un établissement dont la valeur des exportations est inférieure à 30 000 \$ pour **chaque** année de 1993 à 2006 ne sera pas inclus dans le Registre, même si cet établissement peut avoir exporté.

Le présent rapport est divisé en quatre sections, qui comprennent chacune des sous-sections :

La section 1, intitulée « Concepts et définitions des données », offre une vue d'ensemble des principes de base du Registre des exportateurs.

La section 2, intitulée « Analyse », présente un aperçu ainsi que des analyses détaillées des exportateurs.

La section 3, intitulée « Méthodologie et qualité des données », décrit les méthodes utilisées pour obtenir les estimations ainsi que leurs limites.

La section 4, intitulée « Tableaux statistiques », contient des données tabulaires pour les années 1993 à 2006.

1. Statistique Canada, produit n° 65-506-XIF au catalogue, septembre 2000.
2. *Ibid.*, novembre 2007.

Section 1 Concepts et définitions des données

Unités statistiques de mesure

Le Registre des entreprises de Statistique Canada est un répertoire central de données sur les entreprises ayant des activités au Canada. Il sert de cadre principal pour la plupart des programmes de statistiques économiques de Statistique Canada, y compris pour le Registre des exportateurs. Le Registre des entreprises fournit des données cohérentes et normalisées aux niveaux de l'établissement et de l'entreprise pour chaque année examinée.

Le modèle normalisé de classification des entreprises mis au point par Statistique Canada se compose d'une hiérarchie à quatre niveaux d'entités statistiques, soit :

- l'entreprise l'échelon supérieur de la hiérarchie, qui est associé à un ensemble complet d'états financiers (consolidés);
- la compagnie le niveau auquel on peut mesurer le bénéfice d'exploitation;
- l'établissement le niveau de disponibilité des données comptables nécessaires pour mesurer la production (principaux intrants, recettes, salaires ou autres);
- l'emplacement le dernier échelon de la hiérarchie, qui est défini uniquement en fonction du nombre d'employés.

Comme dans le cas des diffusions précédentes du présent rapport, l'unité statistique utilisée dans le Registre des exportateurs est l'établissement statistique, qui représente une unité de production, par exemple une usine, une installation de production ou un siège social. Une entreprise statistique correspond à la somme des établissements statistiques qu'elle contrôle.

La branche d'activité de l'établissement exportateur peut parfois être différente de celle de l'entreprise.

Même si, dans la présente publication, on attribue les exportations à la branche d'activité de l'établissement exportateur, des données sur les 50 plus grandes entreprises exportatrices y figurent également.

La présente publication est conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le SCIAN est un système de classification des industries qui a été mis au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Il offre des définitions communes de la structure industrielle des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun qui vise à faciliter l'analyse des trois économies.

Le Registre des exportateurs renferme des séries chronologiques de statistiques sur les entreprises et les établissements exportateurs. Le recours au Registre des entreprises dans le but de coupler les entités statistiques au fil des ans constitue une tâche complexe étant donné la fréquence des réorganisations internes, des fusions ou des acquisitions qui, souvent, n'ont qu'une incidence sur la structure de l'entreprise sans en modifier la structure de l'établissement. Un nouveau numéro d'identification d'entreprise n'est pas toujours créé lors de la modification de la structure d'une entreprise. Par conséquent, la structure la plus récente est répartie dans le temps, de 1993 à 2006, aux fins du Registre des exportateurs.

À titre d'exemple, examinons deux entreprises hypothétiques : ABC et YYZ. L'entreprise YYZ a commencé à exporter en 1993 et l'entreprise ABC en a fait l'acquisition en 1998. Lors de l'acquisition, l'entreprise ABC a transféré son numéro d'identification d'entreprise à l'entreprise YYZ. Les responsables du Registre des exportateurs examinent les données de l'année la plus récente figurant dans le Registre des entreprises et reportent ces données au Registre des exportateurs, pour toutes les années à l'étude. En 2006, l'entreprise

YYZ ne figure plus dans le Registre des entreprises, ce dernier ne comprenant que l'entreprise ABC. Supposons que l'entreprise ABC a aussi commencé à exporter en 1993. Pour l'ensemble de la série chronologique, l'entreprise ABC remplacera l'entreprise YYZ. Techniquement, ces deux entreprises ont existé en même temps pendant une certaine période (1993 à 1997). Toutefois, du fait que les données du Registre des exportateurs ont été actualisées en 2006, une seule entreprise (ABC) est maintenant inscrite pour les années 1993 à 2006.

Il convient de prendre note qu'une telle situation ne se produit qu'au niveau de l'entreprise. Habituellement, le numéro d'identification de l'établissement ne change pas lors d'une fusion ou d'une acquisition. C'est là l'une des raisons qui ont motivé le choix de l'établissement comme unité pour mesurer la population des exportateurs.

Une autre raison du choix de l'établissement comme principale unité statistique de mesure est qu'il permet les estimations au niveau provincial ou territorial. Il arrive souvent qu'une entreprise exploite plusieurs établissements. Ces établissements peuvent se trouver dans plus d'une province ou d'un territoire. Puisque chaque établissement est exploité uniquement dans une province ou un territoire, il est plus logique d'utiliser l'établissement pour fonder les estimations provinciales ou territoriales.

Couverture du Registre des exportateurs

Les transactions commerciales de marchandises pour une année donnée comprennent les exportations de marchandises fabriquées au pays ainsi que les réexportations³. Le Registre des exportateurs comprend uniquement la valeur des exportations de marchandises fabriquées au pays et englobe plus de 95 % de ces exportations nationales. Les autres marchandises non visées se répartissent comme suit :

- *Très petits exportateurs* : Les établissements dont

la valeur des exportations était inférieure à 30 000 \$ par année, pour toutes les années de 1993 à 2006, ont été exclus du Registre des exportateurs. Il peut être difficile de nommer, de repérer et de classer les très petits exportateurs au moyen de la base de sondage des entreprises du fait qu'ils ne sont pas des exportateurs réguliers ou encore en raison de la faible qualité des documents de base. Bon nombre de ces exportateurs sont des entreprises non constituées en société, des personnes ou des établissements institutionnels dont les structures d'exportation sont irrégulières et difficiles à surveiller. Par conséquent, les exportateurs dont la valeur annuelle des exportations était inférieure à 30 000 \$ chaque années de 1993 à 2006 ne sont pas inclus dans le Registre des exportateurs.

- *Transactions commerciales spéciales* : Les exportations de marchandises comprennent les produits qui traversent la frontière. Les exportateurs englobent les grandes multinationales de même que les personnes qui expédient des effets personnels dans un autre pays. La raison d'être du Registre des exportateurs est de déterminer quels établissements canadiens mènent des activités d'exportation. Il est donc important de retirer toutes les données qui ne sont pas liées d'une façon ou d'une autre aux activités des entreprises. Un moyen de le faire est d'éliminer tous les produits qui, selon toute probabilité, sont exportés par des personnes à des fins d'utilisation personnelles et non commerciales. Ces produits sont essentiellement décrits dans le chapitre 99 du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, appliqué par la Division du commerce international (DCI) de Statistique Canada.
- *Transactions confidentielles* : Les transactions visées au chapitre 99 ne sont pas comprises dans le Registre des exportateurs.

Aux fins de comparaison, le tableau 4.4 comprend les valeurs totales du Registre des exportateurs ainsi que les valeurs totales des exportations nationales publiées par la DCI.

3. Les réexportations correspondent aux marchandises importées au Canada et exportées vers un autre pays sans être transformées, y compris les marchandises étrangères qui sont dédouanées en vue de leur exportation. Cette définition ne s'applique pas aux marchandises provenant des États-Unis et qui retournent aux États-Unis en passant par le Canada sans être transformées. Ces dernières sont codées SH 9904.00.

Le tableau 1.1 fait état des marchandises qui ne sont pas couvertes par le Registre des exportateurs.

Tableau 1.1
Marchandises exclues du Registre des exportateurs

Code SH	Description
9901.00.00	Exportations non classifiables
9902.00.00	Produits d'épicerie
9903.00.00	Exportations-boutiques hors taxe
9904.00.00	Marchandises d'origine américaine retournant aux États-Unis sans avoir été transformées

Source : Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises.

Commerce non déclaré

Les exportations canadiennes vers des destinations autres que les États-Unis et dont la valeur est inférieure à 2 000 \$ n'ont pas à être déclarées à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Par conséquent, ces données ne figurent pas dans les statistiques sur les exportations de Statistique Canada et ne sont pas comprises dans le Registre des exportateurs.

Dimensions abordées dans le Registre des exportateurs

Le Registre des exportateurs diffuse déjà des données sur le nombre d'exportateurs et sur la valeur des exportations de marchandises, selon la branche d'activités, la taille de l'établissement exportateur, sa province de résidence et la destination des exportations. Dans la présente édition du Registre, les exportateurs sont également groupés selon leur effectif (pour 2006 seulement). Les tableaux de la section 4 tiennent compte de chacune de ces dimensions séparément. Des tableaux multidimensionnels comportant des données agrégées sont également disponibles. Malgré l'agrégation, ce ne sont pas toutes les données ainsi présentées qui peuvent être diffusées, et ce, pour des raisons de confidentialité.

Un contexte descriptif de ces dimensions suit ci-après.

Classification des industries

Le Registre des exportateurs classe les exportateurs conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). La version originale du Registre des exportateurs les classait selon la Classification type des industries pour les établissements (CTI-E), qui est fondée sur les produits et se rapporte au producteur, et non à l'exportateur. Le SCIAN est un système complet qui englobe toutes les activités économiques.

En guise d'illustration, supposons, par exemple, une entreprise ABC qui comprend deux établissements distincts (situés dans des provinces différentes). Un des établissements (une usine) ne produit que des biens, tandis que l'autre (un grossiste) se limite à leur distribution. Chaque établissement a son propre code du SCIAN. Si l'établissement de distribution assure toujours l'exportation au nom de l'entreprise ABC, c'est lui qui figurera dans le Registre des exportateurs et on attribuera aux exportations le code du SCIAN correspondant au commerce de gros. Cet état de chose explique pourquoi le commerce de gros représente une part tellement importante des exportations, soit 12 % de la valeur totale des exportations et 23 % du nombre total d'établissements exportateurs en 2006.

La situation est semblable en ce qui concerne les services aux entreprises. Une des raisons pour lesquelles ils représentaient 3 % de la valeur totale des exportations et presque 8 % du nombre total d'établissements exportateurs en 2006 vient de ce qu'on désignait les sièges sociaux comme étant des exportateurs attirés. Si le siège social d'une entreprise déclare des exportations nationales, c'est le code du SCIAN pour ce siège social (un code d'entreprise de services) qui est alors attribué.

Le Registre des exportateurs porte sur le commerce de marchandises fabriquées au pays et non sur le commerce de services. Toutefois, si un établissement de services (p. ex. un expert-conseil) a exporté des marchandises (p. ex. du mobilier de bureau), il figurera dans le Registre des exportateurs (tout comme la valeur des marchandises exportées) et, pourtant, le code du SCIAN attribué sera un code de services aux entreprises.

Taille de l'établissement exportateur

La taille de l'établissement exportateur est une variable clé pour l'analyse de la communauté des exportateurs, étant donné la proportion élevée d'exportations réalisée par une faible proportion d'exportateurs. On attribue une catégorie de taille à chaque établissement exportateur en fonction de la valeur de ses exportations nationales totales (et de l'effectif en 2006 uniquement). Du fait que la variable « taille de l'établissement exportateur » correspond uniquement à la valeur des exportations de l'établissement, il est possible qu'un grand producteur sur le plan de l'effectif qu'il représente soit classé comme un petit exportateur pour ce qui est de la valeur de ses exportations.

Effectif

Le nombre d'établissements exportateurs et la valeur de leurs exportations sont également groupés selon le nombre d'employés pour 2006 uniquement.

Province de résidence

L'expression « province de résidence » correspond à la province ou au territoire où l'établissement exportateur est établi. La « province d'origine » correspond à la province ou au territoire où les marchandises sont produites, extraites, transformées ou fabriquées.

La Division du commerce international de Statistique Canada fait état des statistiques sur le commerce de marchandises selon la province d'origine. Les données du Registre des exportateurs sont par ailleurs déclarées selon la province de résidence de l'exportateur. En déterminant l'identité de l'exportateur, il nous est possible de classer les marchandises selon la résidence de l'exportateur plutôt que selon l'origine du fabricant ou du producteur. Cette distinction est importante puisque la fabrication de la marchandise est souvent une activité différente de l'exportation. Supposons, par exemple, le cas d'un produit fabriqué en Ontario et exporté depuis la Nouvelle-Écosse. L'Ontario serait la province d'origine consignée sur le document de douane, même si l'exportateur est en fait établi en Nouvelle-Écosse.

Les données sur la province de résidence de l'exportateur sont obtenues à partir des documents de l'ASFC. Souvent, le même établissement dirigera les activités de production et d'exportation. Cependant, lorsque ces deux activités sont distinctes et exécutées à des emplacements situés dans des provinces ou territoires différents, la province d'origine et la province de résidence ne concordent pas.

Le tableau 1.2 montre que le Québec, l'Ontario et l'Alberta affichent des pourcentages plus élevés de la valeur totale des exportations selon la province de résidence plutôt que selon la province d'origine. La raison en est que l'activité d'exportation de marchandises dans ces provinces a été légèrement plus importante que celle de production de marchandises. Cela peut être attribuable aux industries du commerce de gros et aux activités des sièges sociaux. Le contraire est vrai dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique (y compris les territoires) : elles ont affiché des valeurs de production légèrement supérieures à leurs valeurs d'exportation. On n'a observé aucune différence importante entre les deux mesures pour ce qui est du Nouveau-Brunswick.

Tableau 1.2
Comparaison de la valeur totale des exportations, selon la province de résidence et la province d'origine, 2006

Province	Résidence	Origine
	% de la valeur totale	
Terre-Neuve-et-Labrador	0,91	2,25
Île-du-Prince-Édouard	0,14	0,19
Nouvelle-Écosse	1,02	1,23
Nouveau-Brunswick	2,50	2,52
Québec	17,47	16,79
Ontario	43,43	43,11
Manitoba	2,69	2,48
Saskatchewan	1,52	3,93
Alberta	22,09	18,90
Colombie-Britannique	8,21	8,54
Total	100,0	100,0

Nota : Les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont regroupées avec celles de la Colombie-Britannique.

Sources : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs et Le commerce international de marchandises du Canada, décembre 2007, produit n° 65-001-XPB au catalogue, tableau 7).

Destination

Les pays ou États (des États-Unis) de destination figurant dans les documents de douane ont servi à répartir les exportations d'un établissement. Des destinations précises ont été groupées en cinq régions américaines et cinq groupes de pays⁴. Elles ont ensuite été regroupées comme suit : É.-U.; autres pays que les É.-U.; É.-U. seulement; autres pays que les É.-U. seulement; à la fois É.-U. et autres pays que les É.-U.; total de tous les pays.

Il convient de prendre note qu'un établissement peut exporter vers différentes destinations et, par conséquent, on doit les compter plus d'une fois. Pour cette raison, dans les tableaux 4.3, les totaux ne correspondent pas nécessairement à l'addition des chiffres de population qui y figurent. Par exemple, pour calculer le nombre total d'exportateurs, on ne peut additionner le nombre d'exportateurs qui exportent aux États-Unis et le nombre d'exportateurs qui exportent dans des pays autres que les É.-U. Néanmoins, le nombre total d'exportateurs peut être calculé en additionnant le nombre d'exportateurs de trois catégories : É.-U. seulement, autres pays que les É.-U. seulement, à la fois É.-U. et autres pays que les É.-U.

4. Voir la liste complète des inclusions au tableau 4.8.

Section 2 Analyse

Aperçu analytique

En 2006, quelque 45 641 établissements ont exporté des marchandises évaluées à plus de 400 milliards de dollars. Il s'agissait de la deuxième baisse annuelle du nombre d'exportateurs au cours de la période couverte par le Registre des exportateurs (1993-2006), et elle prolongeait/ le renversement de situation par rapport à une série de hausses qui remonte à plus de dix ans.

Malgré la diminution du nombre d'établissements, la valeur des exportations de marchandises a progressé de 0,7 % (soit 2,8 milliards de dollars) pour atteindre un sommet de 404,4 milliards de dollars. Ceci constituait la troisième année consécutive d'augmentation des exportations après une tendance à la baisse de la valeur annuelle des exportations qui a commencé en 2001.

La structure de la collectivité des exportateurs n'a pas changé au fil des ans, et les exportateurs qui ont exporté pour moins de 1 million de dollars de marchandises par an représentaient près de sept établissements sur dix. Par contre, les établissements exportant 25 millions de dollars et davantage ne représentaient que 4 % de tous les établissements. Pourtant, ces établissements s'arrogeaient la part du lion (83,4 %) de la valeur totale des exportations de marchandises canadiennes, tandis que celles qui exportaient pour moins de 1 million de dollars de marchandises par an contribuaient à moins de 2 % de la valeur totale.

Analyse de l'industrie (tableaux 4.1 et 4.2)

Le secteur de la fabrication représentait tout juste moins de la moitié (46 %) du nombre d'exportateurs en 2006, et à peine moins des deux tiers (61,4 %) de la valeur des exportations canadiennes.

Les fabricants de produits métalliques ouvrés et de machines constituaient à eux deux, la proportion la plus forte (26,6 %) des exportateurs du secteur de la fabrication. Cependant, le matériel de transport arrivait de loin en tête pour ce qui est de la valeur totale des exportations, car il en représentait près du tiers, malgré deux ans de régression. La concentration la plus importante d'exportateurs n'appartenant pas au secteur de la fabrication se trouvait dans le commerce de gros, qui représentait environ un quart du nombre total d'exportateurs. Ce secteur a également réalisé une partie importante de la valeur des exportations (12,5 %) suivi par le secteur minier et celui de l'extraction du pétrole et du gaz (8,3 %) ainsi que celui de la finance et des assurances (7,1 %).

Entre 2005 et 2006, le nombre d'établissements exportateurs a régressé dans presque tous les secteurs, la baisse la plus forte étant enregistrée dans le secteur non manufacturier, particulièrement dans la vente de gros. On a relevé également une baisse du nombre d'établissements exportateurs dans le commerce de détail, les services aux entreprises, l'agriculture, le transport et l'entreposage et la construction.

En termes de valeur, la première transformation des métaux et l'extraction minière, de pétrole et de gaz ont réalisé les gains les plus importants, tandis que la fabrication de matériel de transport, le transport et l'entreposage ainsi que la finance et les assurances ont subi les plus fortes pertes.

Destination des exportations (tableaux 4.3 et 4.4)

Un total de 37 712 établissements a exporté aux États-Unis en 2006, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'année précédente. Quelque 18 695 établissements ont exporté vers des destinations autres que les États-Unis, soit une baisse de 4,9 % qui met fin à une série d'augmentations qui remonte à 2001.

S'inscrivant dans le sillage de la régression du nombre d'exportateurs à destination des États-Unis, la valeur des exportations vers cette destination a également chuté en 2006, baissant de 2,1 % pour s'établir à 330,1 milliards de dollars. En revanche, la valeur des exportations vers des destinations autres que les États-Unis a augmenté, se hissant de 15,3 % à 74,2 milliards de dollars, malgré la baisse du nombre d'exportateurs

Comme c'était habituellement le cas, en 2006, plus de 80 % de tous les exportateurs ont expédié des marchandises vers les États-Unis, ce qui représentait plus de 80 % de la valeur totale des exportations.

Pendant la même période, 41 % des exportateurs ont vendu des marchandises à des pays autres que les États-Unis, et cette proportion a progressivement augmenté au cours de la période de dix ans.

En 2006, moins de 60 % de tous les exportateurs dépendaient exclusivement des États-Unis comme seul marché d'exportation. Cette proportion est en baisse de façon constante depuis 2000, année au cours de laquelle 71,7 % de tous les exportateurs ont acheminé des marchandises exclusivement vers les États-Unis. Quoiqu'il en soit, la valeur des exportations de cette catégorie d'exportateurs augmente depuis 2003 et a atteint 192,1 milliards de dollars en 2006; elle représentait près de la moitié du total des marchandises exportées par le Canada.

Le nombre d'exportateurs qui expédient à la fois vers les États-Unis et des pays autres que les États-Unis a diminué en 2006 pour la première fois depuis 2000. En 2006, près du quart des exportateurs ont expédié des marchandises vers les États-Unis et vers l'étranger. Ces exportateurs ont engendré près de la moitié (45,7 %) de toutes les exportations de marchandises, soit une baisse par rapport au 47,3 % de l'année précédente.

Taille (tableaux 4.3 et 4.4)

La chute du nombre d'exportateurs était principalement due à la régression du nombre d'exportateurs expédiant pour moins de 1 million de dollars. Par contre, le nombre d'exportateurs dont les expéditions se chiffraient à 25 millions de dollars et plus a augmenté.

Pratiquement toute la hausse de la valeur des exportations résultait de l'augmentation des exportations des établissements dont la valeur annuelle des exportations était égale ou supérieure à 25 millions de dollars en 2005.

Provinces (tableaux 4.5 et 4.6)

En 2006, 45,5 % de tous les établissements exportateurs se trouvaient dans la province d'Ontario. Le Québec comptait 22,3 % des exportateurs et la Colombie-Britannique, 14,2 %. L'Alberta venait au quatrième rang, comptant 8,6 % des exportateurs canadiens. En termes de valeur cependant, l'Ontario comptait toujours la proportion la plus forte avec 43,4 %, mais était suivie de l'Alberta (22,1 %), du Québec (17,5 %) et de la Colombie-Britannique (8,2 %).

L'Ontario a été la province la plus durement touchée par cette chute du nombre d'exportateurs, déclarant une baisse de 930 exportateurs (38,3 % du total national), suivie de la Colombie-Britannique qui a perdu 654 exportateurs (27 % du total) de 2005 à 2006. Ceci s'est également traduit par des pertes de la valeur des exportations pour les deux provinces. Le Manitoba arrivait en tête pour ce qui est des gains de la valeur des exportations à l'échelon national, suivi du Québec et de l'Alberta.

Valeur moyenne des exportations

La valeur des exportations par établissement exportateur varie fortement dans tout le Canada, allant de 3,9 millions de dollars à l'Île-du-Prince-Édouard à 22,7 millions de dollars en Alberta. Terre-Neuve se classait deuxième avec 15,6 millions de dollars.

Emploi (tableau 4.7)

En 2006, presque trois quarts (72,9 %) de tous les exportateurs comptaient moins de 50 employés. Ces exportateurs représentaient également près d'un tiers (30,9 %) de la valeur de toutes les exportations. À l'autre extrémité de l'échelle, les exportateurs les plus importants en termes d'emploi (ceux qui comptaient 200 employés et plus) représentaient une minorité (6,3 %) des exportateurs, mais ont engendré près de la moitié (43,7 %) de la valeur des exportations totales.

Si l'on tient compte des deux mesures de la taille, six exportateurs sur dix ont employé moins de 50 employés et ont exporté pour moins de 1 million de dollars de marchandises. Cependant, en 2006, la valeur totale des marchandises exportées par ces établissements était de 4,8 milliards de dollars, soit 1,2 % de la valeur totale des exportations. En comparaison, les exportateurs comptant 200 employés et plus qui ont exporté pour plus de 25 millions de dollars de marchandises étaient une faible minorité (1,7 %). Pourtant, en 2006, ces exportateurs ont réalisé 167 milliards de dollars d'exportations, soit 41,4 % de la valeur totale des exportations.

Nouveaux exportateurs

Les nouveaux exportateurs représentaient 3,9 % de tous les exportateurs en 2006, tandis que la valeur totale exportée par ce groupe a glissé sous la barre des 3,0 milliards de dollars. Néanmoins, la valeur moyenne exportée par chaque nouvel exportateur a dépassé 1,6 million de dollars par établissement en 2006.

Une autre caractéristique des nouveaux exportateurs est qu'ils sont de moins en moins tributaires des États-Unis comme destination d'exportation. En 2006, 64,5 % des nouveaux exportateurs ont expédié vers les États-Unis et 55,5 % de toutes leurs exportations sont allées vers ce pays. En comparaison, ces chiffres s'établissaient à 90,0 % et à 87,3 % respectivement en 1994.

La grande majorité des nouveaux exportateurs ont exporté pour moins de 1 million de dollars au cours de leur première année (91,2 % en 2006). De plus, en 2006, leurs exportations représentaient moins de 9 % de la valeur totale des exportations des nouveaux exportateurs.

La majorité des nouveaux exportateurs faisaient partie du secteur non manufacturier et contribuaient à 61,9 % de la valeur totale des exportations engendrées par les nouveaux exportateurs.

La répartition provinciale des nouveaux exportateurs est similaire à celle des exportateurs en général, la majorité résidant en Ontario (42,4 %), au Québec (20,1 %), en Colombie-Britannique (14,9 %) et en Alberta (11,9 %).

Plus de 83 % des nouveaux exportateurs comptaient moins de 50 employés et près de 4 % d'entre eux comptaient 200 employés et plus.

Profils de l'exportation

Près d'un tiers de tous les établissements qui ont exporté en 2006 avaient également exporté chaque année depuis 1996. Ces exportateurs chevronnés ont représenté 69,5 % de toutes les exportations de 2006. Ils avaient également tendance à compter plus d'employés. En fait, la moitié d'entre eux comptaient 200 employés et plus, par opposition à seulement 6,3 % pour la collectivité générale des exportateurs.

Les établissements dont les valeurs d'exportation étaient élevées étaient aussi plus susceptibles d'avoir une meilleure expérience en matière d'exportation.

En 2006, près de 70 % des exportateurs qui avaient déclaré des exportations de 25 millions de dollars et plus avaient aussi participé à une activité d'exportation chaque année entre 1996 et 2006. Par contre, ce n'était pas le cas pour moins de 16,8 % de ceux qui ont exporté des marchandises d'une valeur inférieure à 100 000 \$.

Selon les données, plus un établissement demeure longtemps sans exporter, moins il a tendance à recommencer à exporter. En fait, sur les 4 800 établissements qui ont cessé d'exporter en 1996, environ le tiers a repris des activités d'exportation l'année suivante (1997), et 12 % de plus l'année suivante (1998). Environ un tiers d'entre eux n'ont pas repris les exportations en 2006.

Entreprises

En 2006, la collectivité des exportateurs canadiens comprenait quelque 45 641 établissements exportateurs qui étaient représentés par 36 392 entreprises (voir la section 1 pour obtenir une plus ample description des établissements et des entreprises). L'analyse suivante est axée sur les données des entreprises seulement.

Aux fins du Registre des exportateurs canadiens, les entreprises sont réparties en trois catégories :

- entreprises ne comptant qu'un établissement exportateur (un établissement qui exporte);
- entreprises comptant plusieurs établissements, mais un seul exportateur (Type I, nombreux établissements mais seulement un d'entre eux qui exporte);
- entreprises comptant plusieurs établissements et exportateurs (Type II, nombreux établissements, plusieurs qui exportent).

En 2006, la majorité des exportateurs (88,9 %) étaient des entreprises à établissement unique qui étaient à l'origine de 33,1 % de la valeur totale des exportations. Les 11 % restants étaient des entreprises comportant plusieurs établissements. Les entreprises de type I représentaient 6 % des entreprises exportatrices et étaient responsables de 6,4 % des exportations. Les entreprises de type II représentaient 5,1 % des entreprises et étaient responsables de 60,4 % des exportations.

Les 50 plus grandes entreprises exportatrices ont réalisé près de la moitié (48,4 %) du total des exportations.

Section 3 Méthodes et qualité des données

Dans la présente section, on explique la méthodologie de base utilisée pour estimer le nombre d'exportateurs selon l'industrie (SCIAN), la taille de l'établissement exportateur, la province de résidence, la destination et le nombre d'employés (en 2006 seulement). Essentiellement, le processus comporte deux volets de base : le couplage des données et l'estimation des documents non couplés.

Partie 1

Processus de couplage des données

Statistique Canada obtient des données sur le commerce auprès de deux sources principales : les documents des douanes américaines et les documents de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

En 1990, le Canada et les États-Unis ont signé un protocole d'entente (PE) en vue d'échanger des données sur les importations. Par l'entremise du PE, chaque pays obtient une liste exhaustive des exportations vers l'autre pays. Il s'agit actuellement de la plus importante source de données sur les exportations au Canada. Les autres données sur les exportations de marchandises canadiennes à destination de pays autres que les États-Unis sont tirées des documents de l'ASFC. Les données tirées de ces deux sources distinctes sont traitées séparément durant le processus de couplage.

Étape 1. Validation de l'exportateur

Exportations vers les États-Unis : Selon le Registre des exportateurs, les exportations vers les États-Unis représentaient plus de 85 % de la valeur des exportations nationales annuelles du Canada en 2006. Chaque document des douanes américaines porte un code d'identification du fournisseur. Ce code est établi en regroupant le nom et l'adresse de l'exportateur canadien.

Pour constituer chaque code d'identification du fournisseur, les mesures suivantes sont nécessaires :

- normalisation : deux codes sont attribués à chaque code d'identification du fournisseur initial. Le premier est un code révisé ou normalisé de la municipalité fondé sur le répertoire des municipalités de Statistique Canada (SC). Le second est un code révisé ou normalisé de la province (code numérique à deux chiffres de SC);
- élimination des doubles : chaque code d'identification du fournisseur initial (pour un exportateur unique et un emplacement) est lié à un code d'identification standard unique du fournisseur.

Le problème de dédoublement se présente parce que les renseignements descriptifs (notamment, le nom et l'adresse du fournisseur) ne sont pas compris dans un champ normalisé sur les documents des douanes américaines. À titre d'exemple, la ville de *ST JOHNS* (selon son orthographe dans le répertoire des municipalités de SC) à Terre-Neuve (le code normalisé de la province est 10) est déclarée de différentes façons, par exemple *Saint Johns*, *St. Johns*, *St. John's*, *Saint John*, *Saint Jean* et *St Jean*, alors que la province est désignée comme *Newfoundland*, *Nfld*, Terre-Neuve et *TN*.

Ce dédoublement complique l'exercice de couplage automatisé puisque chaque différente graphie ou mention est considérée comme un élément distinct. C'est pourquoi on effectue le traitement automatisé initial du fichier dans le système d'analyse des adresses postales de Statistique Canada. Cette application générale transforme les adresses de forme libre en éléments normalisés.

Exportations ailleurs qu'aux États-Unis : Selon le Registre des exportateurs, les exportations vers des destinations autres qu'américaines représentaient environ 15 % de la valeur de toutes les exportations nationales du Canada en 2006. Un code d'identification de l'exportateur est attribué à chaque enregistrement. À l'encontre des documents sur les exportations vers les États-Unis, le code d'identification de l'exportateur est tiré de diverses sources. Le code de l'exportateur peut provenir du numéro de retenue salariale, d'un numéro d'accise ou des douanes ou, depuis 1997, d'un numéro d'entreprise. Toutefois, dans de nombreux cas, le champ du code d'identification de l'exportateur n'est pas rempli. Dans ces circonstances, un code fictif de SC est attribué, puis les renseignements sur le nom et l'adresse sont saisis et sauvegardés. Chaque code mentionné ci-dessus est également assorti à un répertoire de noms et d'adresses.

Pour chaque code d'identification de l'exportateur, les mesures suivantes sont nécessaires :

- normalisation : chaque code d'identification de l'exportateur initial est associé à un code de municipalité révisé ou normalisé fondé sur le répertoire des municipalités de SC, ainsi qu'à un code de province révisé ou normalisé (code numérique à deux chiffres de SC);
- élimination des doubles : chaque code d'identification de l'exportateur initial pour un exportateur unique et un emplacement est lié à un code d'identification unique révisé de l'exportateur.

Comme pour les exportations vers les États-Unis, les renseignements descriptifs (nom et adresse) ne sont pas normalisés. De nouveau, le traitement automatisé initial du fichier est effectué dans le système d'analyse des adresses postales.

Étape 2. Couplage des exportations vers les É.-U. et des exportations ailleurs qu'aux É.-U., selon le nom et l'adresse de l'exportateur

Une fois que les processus de normalisation et d'élimination des doubles sont terminés, il est possible de regrouper les exportations par exportateur unique selon l'emplacement.

Ce processus produit un fichier de correspondance qui comprend de nombreux codes d'identification initiaux des destinations américaines et non américaines qui sont liés à un code d'identification normalisé de l'exportateur.

Étape 3. Couplage des données sans double compte sur les exportateurs

La dernière étape consiste à vérifier le couplage entre le Registre des entreprises et le nouveau fichier sur les exportateurs créé pour le Registre des exportateurs.

Non-résidents : Dans la mesure du possible, les exportations par les non-résidents sont attribuées à leurs filiales canadiennes. Lorsqu'il n'y a pas de filiale canadienne, les enregistrements des non-résidents sont considérés comme non couplés, et on estime les exportateurs canadiens durant le processus d'estimation. À titre d'exemple, lorsqu'une entreprise américaine figure sur le document des douanes en tant qu'exportateur attribué pour une exportation nationale donnée venant du Canada, alors la filiale canadienne est couplée en tant qu'exportateur et non l'établissement américain.

Partie 2

Estimation de la portion non couplée

Une portion relativement faible mais significative des documents n'a pas été couplée au Registre des entreprises. C'est pourquoi, sur la base de la portion couplée seulement, le nombre d'exportateurs sous-estime l'importance véritable de la collectivité des exportateurs. De plus, la portion couplée ne peut fournir des estimations cohérentes lorsque le taux de couplage change au fil du temps. Il en est ainsi des exportations vers les pays autres que les É.-U., où la proportion de documents non couplés a diminué, passant d'une moyenne d'environ 45 % entre 1993 et 1995 à environ 10 % de 1996 à 2006. En revanche, la couverture des destinations américaines a été élevée et relativement stable de 1993 à 2006.

Le nombre d'établissements exportateurs et la valeur des exportations ont été estimés pour la portion non couplée, afin de broser un tableau plus complet et fiable du milieu des exportateurs.

La méthode d'estimation applique tout d'abord les tendances de la portion couplée afin de produire des estimations pour la portion non couplée, et passe par les étapes suivantes :

Étape 1. Estimation de la valeur des exportations de la portion non couplée selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'établissement exportateur, le nombre d'employés (en 2006 seulement), la province et la région commerciale

Tout d'abord, de 1997 à 1999, la valeur estimative totale des documents non saisis est répartie selon les marchandises, les provinces et les destinations afin d'être comprise dans les estimations de la portion non couplée. Les documents non saisis indiquent des exportations de moins de 10 000 \$ vers des destinations non américaines. Ce travail est fait suivant la répartition de la valeur observée dans des opérations semblables enregistrées dans la portion couplée des exportations vers les destinations non américaines. Tous les documents ont été saisis en 2006, quelle que soit la destination ou la valeur des exportations.

En deuxième lieu, la valeur des exportations de la portion non couplée est répartie selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'établissement exportateur et le nombre d'employés (en 2006 seulement), suivant les tendances observées dans la portion couplée. À titre d'exemple, dans le secteur des industries fruitières et autres fermes maraîchères, si la valeur des exportations de pommes a été déclarée sur les documents dans la catégorie 30 000 \$ à 100 000 \$ et qu'elle a été déclarée par des établissements de deux tailles (30 000 \$ à 99 999 \$ et 100 000 \$ à 999 999 \$) dans la portion couplée, alors la valeur (50 000 \$) des pommes exportées déclarée sur un document non couplé serait répartie également entre ces deux exportateurs dans ce secteur.

En troisième lieu, la province d'origine indiquée sur les documents non couplés est utilisée pour tâcher de déterminer la province de résidence des exportateurs.

Quatrièmement, la destination déclarée sur les documents dans la portion non couplée selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'établissement exportateur et le nombre d'employés (en 2006 seulement) est répartie entre diverses régions commerciales regroupées sur la base des tendances du couplage. À titre d'exemple, les exportations de fruits et autres légumes au Japon d'une valeur de 30 000 \$ à 100 000 \$ pourraient être également réparties dans la catégorie « Japon seulement » et « Japon et Mexique », si une telle tendance est observée dans la portion couplée. Cela est nécessaire car un exportateur peut exporter vers de nombreux pays. C'est pourquoi l'addition du nombre d'exportateurs selon la destination ne permet pas d'établir quel est le nombre exact d'exportateurs. La répartition des régions commerciales regroupées permet de répartir les exportateurs en « exportateurs uniques », dans la mesure où le nombre total d'exportateurs selon les régions commerciales regroupées est égal au nombre total d'exportateurs.

Étape 2. Calcul des exportations moyennes par établissement selon chaque branche d'activité, la taille de l'établissement exportateur et le nombre d'employés (en 2006 seulement) dans la portion couplée

On présume que cette moyenne devrait être la même pour une industrie donnée, la taille de l'établissement exportateur et le nombre d'employés (en 2006 seulement) dans l'ensemble des provinces et des destinations. Cette formule de la moyenne géométrique a été employée en raison de la répartition inégale des exportations par établissement. Notamment, il y a un nombre beaucoup plus élevé de petits établissements exportateurs que de grands.

Étape 3. Estimation du nombre d'exportateurs selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'établissement exportateur, le nombre d'employés (en 2006 seulement), la province et la destination

Pour obtenir le nombre d'établissements exportateurs, il faut diviser les exportations (réparties selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'établissement exportateur, la province et la région commerciale regroupée, ainsi que selon le nombre d'employés en 2006 seulement), par la valeur moyenne des exportations selon l'établissement et la taille.

On obtient les estimations des chiffres de population selon la destination en additionnant toutes les régions commerciales regroupées pour chaque destination pour laquelle il y a une portion non couplée. À titre d'exemple, en ce qui concerne le Japon, afin d'obtenir le nombre total d'exportateurs non couplés dans les industries fruitières et autres fermes maraîchères (30 000 \$ à 100 000 \$), il faut additionner le nombre pour le « Japon seulement » et le « Japon et Mexique »; pour le Mexique, il faut additionner le nombre pour le « Mexique seulement » et le « Japon et Mexique ». De cette façon, l'exportateur à la fois vers le Mexique et le Japon est compté comme un exportateur vers les deux pays.

Cette méthodologie est appliquée à un niveau d'agrégation qui permet d'équilibrer l'homogénéité des agrégats et d'assurer la fiabilité (observations minimales). Le niveau de classification de la branche d'activité le plus détaillé accessible pour les établissements est le code à six chiffres du SCIAN. Afin d'assurer un nombre minimal d'exportateurs dans la portion couplée, les établissements ont été regroupés selon le code à quatre chiffres du SCIAN (ou à un niveau supérieur dans certains cas) pour former 137 classes industrielles.

La taille de l'établissement exportateur, le nombre d'employés (en 2006 seulement) et les catégories de destination utilisées dans les tableaux de la présente publication sont les mêmes que ceux utilisés pour l'agrégation. Les catégories province et territoire ont été utilisées sans l'agrégation. À ce niveau d'agrégation, les chiffres estimatifs ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

Dans les cas où il n'y a pas de tendances correspondantes dans la portion couplée au niveau détaillé pour les documents non couplés, la tendance la plus probable a été utilisée. À titre d'exemple, si les établissements couplés n'exportaient pas de pommes, alors les exportations de « pommes non couplées » ont été réparties selon la répartition d'une classe plus agrégée pour les pommes dans le SH (Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises).

Résultats

Les chiffres estimatifs pour la portion non couplée représentent 4 % du nombre total d'exportateurs de 1996 à 2002, et 9 % de 2003 à 2006. Cela est semblable à la proportion de documents non couplés au cours des mêmes périodes. La proportion de la valeur non couplée n'était que d'environ 2 % de 1993 à 2001, et d'environ 4 % de 2002 à 2006. Cela reflète le fait que les documents indiquant de faibles valeurs sont plus susceptibles d'être non couplés et, par conséquent, plus susceptibles d'être associés à des établissements plus petits dont la valeur moyenne des exportations est faible.

Sources possibles d'erreurs

La nature unique des données de base du Registre des exportateurs entraîne des sources uniques d'erreurs possibles. Les plus importantes sources d'erreurs sont les suivantes :

- la classification incorrecte des marchandises;
- l'identification incorrecte de la destination ou de l'origine (l'attribution erronée par exemple, certaines exportations étant déclarées à destination des É.-U., alors qu'en fait elles transitent par les É.-U. à destination d'un autre pays);
- le sous-dénombrement des exportations (se produit lorsque les établissements exportateurs ne produisent pas de documents d'exportation);
- l'évaluation incorrecte des exportations;
- les erreurs de saisie des données;
- le couplage incorrect des données (attribuable à des erreurs d'écriture ou à la déclaration erronée de renseignements).

Taux de couplage

La mesure de la qualité des données la mieux indiquée est le taux de couplage de la population. Pour la période de 1997 à 2006, ces taux indiquent qu'en moyenne 95 % des documents et 98 % de la valeur des exportations à destination des États-Unis ont été couplés à un établissement valide.

Parallèlement, pour la même période, 90 % en moyenne des documents des douanes et 95 % de la valeur des marchandises vers des destinations non américaines ont été couplés. Le tableau 3.1 présente les taux de couplage annuels.

On ne croit pas que cette surévaluation soit trop sérieuse et celle-ci est partiellement compensée par une seconde source de biais. Les grands établissements ont tendance à être plus efficacement appariés à ceux du Registre des entreprises, ce qui fait augmenter les exportations moyennes par établissement dans la portion couplée, et entraîne ainsi un biais vers le bas dans les estimations de la population. Cela était plus courant dans la période de 1993 à 1995 relativement aux documents indiquant des exportations de faible valeur vers des destinations non américaines.

Tableau 3.1
Taux de couplage des données, 1998 à 2006

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Type de données									
Documents (É.-U.)	97,1	97,1	97,1	97,0	95,9	94,6	93,6	92,6	90,3
Valeur (É.-U.)	98,8	98,8	98,7	98,4	98,0	97,4	97,0	96,4	94,7
Documents (hors des É.-U.)	93,1	94,2	82,4	93,1	92,6	88,3	89,6	87,8	85,5
Valeur (hors des É.-U.)	96,7	97,6	97,4	96,6	96,8	92,1	94,6	94,1	92,1
Documents (total)	95,2	96,8	95,2	96,5	95,5	93,6	92,8	91,7	89,3
Valeur (total)	98,5	98,6	98,5	98,1	97,8	96,7	96,6	96,0	94,2

Note : Les données de 1993 à 1997 sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs.

Qualité des données des établissements non couplés

Il faut tenir compte de deux principales sources d'erreurs :

Les biais : La principale difficulté associée à ces estimations se rapporte aux biais dans les tendances de la portion couplée. Le biais le plus important découle de l'hypothèse selon laquelle la valeur moyenne des exportations par établissement est la même tant pour la portion couplée que non couplée. Selon cette hypothèse, les documents non couplés ne sont pas liés à des établissements qui sont déjà compris dans la portion couplée. Toutefois, une proportion inconnue de documents non couplés est de fait liée à des établissements couplés. Cela laisse supposer que le nombre d'établissements qui correspond à la portion non couplée est surévalué.

La variance : Si les exportations par établissement observées dans la portion couplée varient beaucoup d'un établissement à l'autre dans le même groupe, les estimations qui en découlent sont vraisemblablement moins fiables. Ainsi, la variance dans les estimations de la population est directement liée à la variance des exportations par établissement dans les groupes d'établissements. En 2006, le coefficient de variation des exportations (après la transformation logarithmique) selon l'industrie, la taille de l'établissement exportateur, le nombre d'employés, la province et la destination était inférieur à 1 % pour 97 % des groupes.

Section 4 Tableaux statistiques

Tableau 4.1
Population des exportateurs, selon le groupe d'industries, 1998 à 2006

Groupe d'industries (SCIAN) ¹	Exportateurs (établissements)								
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	nombre								
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2 237	2 239	2 445	2 496	2 523	2 307	2 263	2 145	1 954
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	405	418	461	509	476	515	489	514	513
Services publics	57	61	69	64	69	59	66	68	68
Construction	945	1 132	1 209	1 286	1 356	1 365	1 425	1 401	1 282
Fabrication (total)	19 342	19 998	20 596	20 884	21 450	21 647	21 685	21 640	21 004
Aliments	1 473	1 494	1 528	1 540	1 568	1 565	1 539	1 553	1 464
Boissons et produits du tabac	139	137	134	142	168	166	166	158	151
Usines de textiles	259	270	280	275	299	273	298	276	268
Usines de produits textiles	273	289	290	293	292	292	280	296	288
Vêtements	862	903	918	921	906	892	823	879	910
Produits en cuir et produits analogues	175	165	160	158	148	147	143	143	138
Produits en bois	1 307	1 394	1 433	1 425	1 447	1 420	1 391	1 385	1 275
Papier	566	570	589	607	615	607	623	586	584
Impression et activités connexes de soutien	718	768	787	817	845	846	838	815	759
Produits du pétrole et du charbon	106	104	107	111	114	118	125	134	145
Produits chimiques	1 073	1 099	1 113	1 120	1 133	1 163	1 198	1 210	1 203
Produits en caoutchouc et en plastique	1 484	1 501	1 547	1 585	1 619	1 655	1 644	1 640	1 581
Produits minéraux non métalliques	544	562	578	594	607	601	622	609	614
Première transformation des métaux	417	415	430	432	456	462	462	456	445
Fabrication de produits métalliques	2 442	2 525	2 616	2 660	2 700	2 766	2 742	2 757	2 674
Machinerie	2 511	2 579	2 640	2 670	2 770	2 852	2 949	2 960	2 912
Produits informatiques et électroniques	1 188	1 221	1 242	1 248	1 330	1 324	1 321	1 374	1 328
Matériel, appareils et composants électriques	613	634	651	696	678	681	682	674	647
Matériel de transport	1 120	1 162	1 220	1 242	1 280	1 313	1 320	1 305	1 290
Meubles et produits connexes	1 024	1 094	1 146	1 167	1 196	1 204	1 179	1 132	1 061
Activités diverses de fabrication	1 048	1 112	1 187	1 181	1 279	1 300	1 340	1 298	1 267
Commerce de gros	10 050	10 337	10 454	10 640	10 785	10 938	10 938	10 865	10 297
Commerce de détail	1 807	2 153	2 241	2 372	2 585	2 326	2 358	2 252	1 961
Transport et entreposage	1 452	1 437	1 549	1 544	1 533	1 468	1 644	1 641	1 514
Information et industries culturelles	545	567	601	591	568	576	600	596	511
Finance et assurances	984	1 054	1 128	1 167	1 144	1 157	1 257	1 286	1 215
Services aux entreprises	2 910	3 088	3 278	3 427	3 516	3 656	3 812	3 883	3 683
Autres ²	1 130	1 285	1 372	1 456	1 493	1 559	1 721	1 776	1 639
Total du Registre des exportateurs	41 864	43 769	45 403	46 436	47 498	47 573	48 258	48 067	45 641

1. Se reporter aux Notes aux utilisateurs (tableau 4.9) pour consulter la liste complète des inscriptions.

2. Comprend les industries de services comme les administrations publiques et les maisons d'enseignement.

Nota : Les données de 1993 à 1997 sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs.

Tableau 4.2
Valeur des exportations, selon le groupe d'industries, 1998 à 2006

Groupe d'industries (SCIAN) ¹	Valeur des exportations nationales								
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	millions \$CAN								
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	3 775	3 955	4 623	4 790	5 480	4 446	4 351	4 568	4 474
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	10 476	10 766	16 115	14 969	16 107	18 331	22 997	28 112	33 464
Services publics	5 048	6 006	9 424	7 301	4 723	3 529	2 787	4 680	4 739
Construction	523	619	800	963	1 198	1 524	1 497	2 230	1 704
Fabrication (total)	207 906	235 485	260 304	244 026	252 915	228 620	247 486	248 538	248 389
Aliments	8 783	9 616	10 323	11 524	12 273	11 798	13 241	12 935	12 127
Boissons et produits du tabac	1 408	1 455	1 339	1 462	1 309	1 268	1 151	951	949
Usines de textiles	1 647	1 728	1 868	2 002	1 944	1 801	1 715	1 571	1 285
Usines de produits textiles	582	687	736	734	874	789	842	932	831
Vêtements	2 032	2 189	2 315	2 126	2 124	1 915	1 752	1 379	1 244
Produits en cuir et produits analogues	259	230	210	223	206	169	171	149	128
Produits en bois	12 792	14 686	14 992	14 552	14 609	14 106	16 775	15 014	13 053
Papier	16 552	17 656	20 036	19 434	18 143	16 179	16 837	15 897	15 893
Impression et activités connexes de soutien	1 320	1 500	1 735	1 880	1 996	1 850	1 643	1 610	1 456
Produits du pétrole et du charbon	2 396	2 998	4 122	5 189	5 121	6 428	8 731	11 253	11 310
Produits chimiques	11 011	11 773	14 248	14 502	14 680	14 914	17 319	18 129	19 605
Produits en caoutchouc et en plastique	7 929	8 877	9 869	10 207	11 228	10 979	11 237	11 287	11 011
Produits minéraux non métalliques	2 250	2 458	2 421	2 444	2 435	2 326	2 351	2 247	2 371
Première transformation des métaux	16 854	16 322	17 622	17 164	18 566	16 936	22 077	24 943	30 521
Fabrication de produits métalliques	7 563	8 322	8 974	9 027	9 515	8 699	8 888	8 915	8 796
Machinerie	11 119	11 357	12 881	13 127	13 382	12 184	12 983	14 104	14 446
Produits informatiques et électroniques	12 589	16 027	25 476	15 169	12 746	11 221	12 377	12 495	11 933
Matériel, appareils et composants électriques	3 850	4 868	6 355	5 228	3 909	3 344	3 592	3 622	3 854
Matériel de transport	79 926	95 156	95 307	89 831	98 996	83 579	85 607	83 400	79 435
Meubles et produits connexes	3 979	4 740	5 461	5 279	5 359	4 803	4 606	4 356	4 042
Activités diverses de fabrication	3 069	2 837	4 016	2 923	3 502	3 331	3 590	3 349	4 099
Commerce de gros	36 344	34 921	39 919	43 392	37 438	43 086	47 425	48 811	50 479
Commerce de détail	1 165	1 543	1 722	1 967	2 105	1 732	1 725	2 109	2 378
Transport et entreposage	4 775	7 517	11 665	14 534	10 372	15 090	15 270	18 196	15 514
Information et industries culturelles	542	572	627	714	606	582	687	600	483
Finance et assurances	12 630	13 154	20 461	22 947	17 382	21 306	23 510	30 838	28 805
Services aux entreprises	8 865	8 960	10 295	9 092	8 761	8 160	9 283	11 218	12 029
Autres ²	1 837	2 267	2 401	2 543	2 059	1 724	1 492	1 624	1 901
Total du Registre des exportateurs	293 884	325 764	378 355	367 237	359 146	348 131	378 511	401 519	404 359

1. Se reporter aux *Notes aux utilisateurs* (tableau 4.9) pour consulter la liste complète des inscriptions.

2. Comprend les industries de services comme les administrations publiques et les maisons d'enseignement.

Nota : Les données de 1993 à 1997 sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs.

Tableau 4.3
Population des exportateurs, selon la destination et la taille, 1998 à 2006

Destination	Exportateurs (établissements)								
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	nombre								
É.-U. (total)	36 213	38 321	40 091	40 917	41 494	40 674	40 200	39 639	37 712
Côte Est ¹	23 798	24 976	25 852	25 975	26 587	26 430	26 228	25 954	24 990
Centre industriel ¹	18 840	19 651	20 541	20 870	21 417	21 421	21 615	21 277	20 826
Midwest ¹	17 455	18 185	19 134	19 569	20 119	20 112	20 282	20 435	19 987
Sud-Est ¹	14 380	15 055	15 731	15 985	16 311	16 658	16 936	17 087	16 595
Ouest ¹	17 014	17 904	18 912	19 078	19 533	19 508	19 587	19 619	19 055
Hors des É.-U. (total)	13 305	13 089	12 832	13 454	14 626	17 074	19 037	19 655	18 695
Union européenne ¹	7 185	7 086	6 820	7 256	7 846	9 562	10 506	11 042	10 457
Japon	2 399	2 261	2 256	2 363	2 506	3 040	3 241	3 379	3 118
Mexique	625	693	734	844	1 112	1 473	1 730	1 970	1 988
Amérique du Sud ¹	2 201	1 931	1 852	1 983	1 974	2 514	3 100	3 367	3 395
Autres ¹	8 392	8 241	8 039	8 725	9 759	11 972	13 762	14 760	14 074
É.-U. seulement	28 559	30 680	32 571	32 982	32 872	30 499	29 221	28 412	26 946
Hors des É.-U. seulement	5 651	5 448	5 312	5 519	6 004	6 899	8 058	8 428	7 929
É.-U. et hors des É.-U.	7 654	7 641	7 520	7 935	8 622	10 175	10 979	11 227	10 766
Total du Registre des exportateurs	41 864	43 769	45 403	46 436	47 498	47 573	48 258	48 067	45 641
Taille de l'exportateur									
Moins de 30 000 \$	7 862	8 165	8 251	8 733	8 863	9 688	9 483	9 095	8 263
30 000 \$ à 99 999 \$	8 650	9 403	10 063	10 061	10 321	10 083	10 429	10 283	9 677
100 000 \$ à 999 999 \$	14 436	14 742	15 021	15 306	15 707	15 436	15 666	15 738	15 105
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	6 235	6 523	6 764	6 890	7 072	7 052	7 148	7 344	6 961
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	3 167	3 356	3 633	3 743	3 781	3 665	3 802	3 822	3 806
25 000 000 \$ et plus	1 514	1 580	1 671	1 703	1 754	1 649	1 730	1 785	1 829
Total du Registre des exportateurs	41 864	43 769	45 403	46 436	47 498	47 573	48 258	48 067	45 641
	part en %								
Moins de 30 000 \$	18,8	18,7	18,2	18,8	18,7	20,4	19,7	18,9	18,1
30 000 \$ à 99 999 \$	20,7	21,5	22,2	21,7	21,7	21,2	21,6	21,4	21,2
100 000 \$ à 999 999 \$	34,5	33,7	33,1	33,0	33,1	32,4	32,5	32,7	33,1
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	14,9	14,9	14,9	14,8	14,9	14,8	14,8	15,3	15,3
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	7,6	7,7	8,0	8,1	8,0	7,7	7,9	8,0	8,3
25 000 000 \$ et plus	3,6	3,6	3,7	3,7	3,7	3,5	3,6	3,7	4,0
Total du registre des exportateurs	100	100	100	100	100	100	100	100	100

1. Se reporter aux *Notes aux utilisateurs* (tableau 4.8) pour consulter la liste complète des inscriptions.

Nota : Les catégories *É.-U. (total)* et *Hors des É.-U. (total)* ne concorderont pas avec le total du Registre des exportateurs car un exportateur peut être compris dans les totaux des deux destinations. Les catégories *É.-U. seulement*, *Hors des É.-U. seulement*, et *É.-U. et Hors des É.-U.* concorderont avec le total du Registre des exportateurs.

Les données de 1993 à 1997 sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs.

Tableau 4.4
Valeur des exportations nationales, selon la destination et la taille, 1998 à 2006

	Valeur des exportations nationales								
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	millions \$CAN								
É.-U. (total)	247 560	282 228	328 126	319 089	312 291	298 939	320 259	337 110	330 111
Côte Est ¹	72 483	82 059	92 307	83 446	78 408	75 636	81 326	87 559	84 766
Centre industriel ¹	96 505	108 044	121 987	119 508	122 691	115 538	121 149	121 903	120 364
Midwest ¹	30 827	33 736	44 391	42 587	43 824	42 287	46 140	51 641	52 202
Sud-Est ¹	17 586	20 088	23 745	23 857	23 922	22 543	25 484	27 976	27 259
Ouest ¹	30 158	38 301	45 696	49 690	43 447	42 935	46 160	48 031	45 520
Hors des É.-U. (total)	46 323	43 536	50 229	48 148	46 855	49 193	58 252	64 410	74 248
Union européenne ¹	15 795	15 291	18 441	17 414	16 362	17 967	20 271	22 241	25 861
Japon	8 610	8 299	8 955	8 067	8 191	7 925	8 404	8 958	9 295
Mexique	1 394	1 534	1 917	2 333	2 258	2 144	2 852	3 084	4 038
Amérique du Sud ¹	3 235	2 398	2 774	2 594	2 103	2 049	2 586	2 967	3 458
Autres ¹	17 290	16 013	18 141	17 739	17 942	19 109	24 138	27 159	31 596
É.-U. seulement	130 069	142 580	172 061	186 186	162 108	167 549	190 063	190 943	192 070
Hors des É.-U. seulement	17 758	15 159	14 643	14 574	14 223	13 502	17 828	20 626	27 480
É.-U. et hors des É.-U.	146 056	168 026	191 651	166 477	182 815	167 080	170 619	189 950	184 810
Total du Registre des exportateurs	293 884	325 764	378,355	367 237	359 146	348 131	378 511	401 519	404 359
Total publié²	297 509	331 748	385,678	375 229	365 294	354 303	385 526	408 458	411 390
Taille de l'établissement exportateur									
Moins de 30 000 \$	103	109	109	115	115	122	118	112	100
30 000 \$ à 99 999 \$	509	551	586	589	596	585	601	596	567
100 000 \$ à 999 999 \$	5 180	5 367	5 460	5 572	5 727	5 593	5 650	5 669	5 553
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	14 766	15 529	16 072	16 429	16 685	16 733	16 898	17 410	16 673
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	35 506	37 930	41 149	42 412	42 573	41 188	42 983	43 908	44 170
25 000 000 \$ et plus	237 819	266 276	314 979	302 120	293 450	283 911	312 260	333 825	337 294
Total du Registre des exportateurs	293 884	325 764	378 355	367 237	359 146	348 131	378 511	401 519	404 359
	part en %								
Moins de 30 000 \$	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
30 000 \$ à 99 999 \$	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
100 000 \$ à 999 999 \$	1,8	1,6	1,4	1,5	1,6	1,6	1,5	1,4	1,4
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	5,0	4,8	4,2	4,5	4,6	4,8	4,5	4,3	4,1
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	12,1	11,6	10,9	11,5	11,9	11,8	11,4	10,9	10,9
25 000 000 \$ et plus	80,9	81,7	83,2	82,3	81,7	81,6	82,5	83,1	83,4
Total du Registre des exportateurs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Se reporter aux Notes aux utilisateurs (tableau 4.8) pour consulter la liste complète des inscriptions.

2. Les totaux publiés sont en devises canadiennes et sont tirés de données de Statistique Canada sur les exportations inationales totales de la Division du commerce international. Les écarts par rapport au total du Registre des exportateurs sont attribuables aux exclusions décrites à la section 1.

Nota : Les catégories É.-U. (total) et Hors des É.-U. (total) ne concorderont pas avec le total du Registre des exportateurs car un exportateur peut être compris dans les totaux des deux destinations. Les catégories É.-U. seulement, Hors des É.-U. seulement, et É.-U. et Hors des É.-U. ne concorderont pas avec le total du Registre des exportateurs. Les données de 1993 à 1997 sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs.

Tableau 4.5
Population des exportateurs, selon la province de résidence, 1998 à 2006

Province de résidence	Exportateurs (établissements)								
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	nombre								
Terre-Neuve-et-Labrador	195	218	225	236	250	254	257	267	236
Île-du-Prince-Édouard	143	160	161	157	160	144	144	155	149
Nouvelle-Écosse	845	939	950	954	980	949	986	953	881
Nouveau-Brunswick	801	811	837	872	881	817	829	813	747
Québec	8 974	9 462	9 932	10 107	10 175	10 444	10 492	10 546	10 161
Ontario	19 395	20 008	20 374	20 617	21 301	21 507	21 991	21 703	20 773
Manitoba	1 459	1 466	1 573	1 637	1 691	1 605	1 565	1 557	1 427
Saskatchewan	822	842	916	949	961	918	924	906	858
Alberta	3 204	3 512	3 748	3 960	4 073	3 846	3 950	4 030	3 929
Colombie-Britannique ¹	6 026	6 351	6 687	6 947	7 026	7 089	7 120	7 137	6 480
Yukon/Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nunavut ²	x	x	x	x	x	x	x
Canada	41 864	43 769	45 403	46 436	47 498	47 573	48 258	48 067	45 641

x Confidentiel

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été regroupées avec celles de la Colombie-Britannique pour les années 1997 à 2005.

2. Les données pour le Nunavut ont été regroupées avec celles de la Colombie-Britannique pour les années 1999 à 2005.

Nota : Les données du 1993 à 1996 sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs.

Tableau 4.6
Valeur des exportations nationales, selon la province de résidence, 1998 à 2006

Province de résidence	Valeur des exportations nationales								
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	millions \$CAN								
Terre-Neuve-et-Labrador	1 454	1 832	2 446	2 504	3 263	2 962	3 302	3 224	3 693
Île-du-Prince-Édouard	464	514	515	458	515	454	473	598	574
Nouvelle-Écosse	3 806	4 261	4 569	4 850	5 072	4 974	4 848	4 569	4 141
Nouveau-Brunswick	5 027	5 693	6 997	8 222	8 073	8 332	9 259	10 413	10 118
Québec	57 663	62 057	72 416	67 631	66 458	63 227	66 536	68 840	70 630
Ontario	152 747	171 708	181 148	175 293	177 824	163 574	175 514	177 301	175 619
Manitoba	8 434	10 036	11 093	10 615	10 578	9 708	9 478	9 068	10 889
Saskatchewan	4 560	4 998	5 895	5 296	5 482	4 461	5 035	6 144	6 149
Alberta	29 836	34 206	57 801	60 781	53 167	62 519	71 533	87 868	89 342
Colombie-Britannique ¹	29 893	30 459	35 475	31 587	28 714	27 920	32 533	33 494	33 204
Yukon/Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nunavut ²	x	x	x	x	x	x	x
Canada	293 884	325 764	378 355	367 237	359 146	348 131	378 511	401 519	404 359

x Confidentiel

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été regroupées avec celles de la Colombie-Britannique pour les années 1997 à 2005.

2. Les données du Nunavut ont été regroupées avec celles de la Colombie-Britannique pour les années 1999 à 2006.

Nota : Les données de 1993 à 1997 sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs.

Tableau 4.7

Nombre d'exportateurs et valeur des exportations, selon le nombre d'employés et la taille de l'établissement exportateur, 2006

Taille de l'exportateur	Exportateurs par nombre d'employés (établissements)				
	Moins de 50	50 à 99	100 à 199	200 et plus	Total
	nombre				
Moins de 30 000 \$	6 666	793	473	331	8 263
30 000 \$ à 99 999 \$	8 279	751	390	257	9 677
100 000 \$ à 999 999 \$	12 004	1 678	908	515	15 105
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	4 461	1 360	758	382	6 961
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	1 407	943	856	600	3 806
25 000 000 \$ et plus	478	208	357	786	1 829
Total	33 295	5 733	3 742	2 871	45 641
	Valeur des exportations				
	millions \$CAN				
Moins de 30 000 \$	82	10	6	4	100
30 000 \$ à 99 999 \$	478	48	25	17	568
100 000 \$ à 999 999 \$	4 256	701	380	216	5 553
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	10 036	3 524	2 117	996	16 673
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	14 948	10 305	10 573	8 343	44 169
25 000 000 \$ et plus	95 059	45 615	29 406	167 215	337 295
Total	124 859	60 202	42 506	176 792	404 359

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs.

Annexes Notes aux utilisateurs

Tableau 4.8
Destination des exportations
É.-U.

Côte Est	Centre industriel	Midwest	Sud-Est	Ouest
Connecticut	Illinois	Colorado	Alabama	Arizona
Delaware	Indiana	Iowa	Arkansas	Alaska
District de Columbia	Kentucky	Idaho	Floride	Californie
Maine	Michigan	Kansas	Géorgie	Hawaïi
Maryland	Ohio	Minnesota	Louisiane	Oregon
Massachusetts	Wisconsin	Missouri	Mississippi	Nevada
New Hampshire		Montana	Puerto Rico	Washington
New Jersey		Dakota du Nord	Caroline du Sud	
New York		Nebraska	Tennessee	
Caroline du Nord		Nouveau-Mexique	Îles Vierges des É.-U.	
Pennsylvanie		Oklahoma		
Rhode Island		Dakota du Sud		
Vermont		Texas		
Virginie		Utah		
Virginie occidentale		Wyoming		

Hors É.-U.

Union européenne	Amérique du Sud	Autres
Autriche	Argentine	Cette catégorie comprend 203 pays qui ne sont pas énumérés dans les autres catégories
Allemagne	Bolivie	
Belgique	Brésil	
Chypre	Chili	
Danemark	Colombie	
Espagne	Équateur	
Estonie	Îles Malouines	
Finlande	Guyane française	
France	Guyane	
Grèce	Pérou	
Hongrie	Paraguay	
Irlande	Suriname	
Italie	Uruguay	
Lettonie	Venezuela	
Lituanie		
Luxembourg		
Malte		
Pays-Bas		
Pologne		
Portugal		
République Tchèque		
Royaume-Uni		
Saint-Marin		
Slovaquie		
Slovénie		
Suède		

Tableau 4.9
Groupes d'industries

Groupes d'industries	Code SCIAN correspondant
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	11
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	21
Services publics	22
Construction	23
Fabrication	31–33
Aliments	311
Boissons et produits du tabac	312
Usines de textiles	313
Usines de produits textiles	314
Vêtements	315
Produits en cuir et produits analogues	316
Produits en bois	321
Papier	322
Impression et activités connexes de soutien	323
Produits du pétrole et du charbon	324
Produits chimiques	325
Produits en caoutchouc et en plastique	326
Produits minéraux non métalliques	327
Première transformation des métaux	331
Fabrication de produits métalliques	332
Machinerie	333
Produits informatiques et électroniques	334
Matériel, appareils et composants électriques	335
Matériel de transport	336
Meubles et produits connexes	337
Activités diverses de fabrication	339
Commerce de gros	41
Commerce de détail	44–45
Transport et entreposage	48–49
Information et industries culturelles	51
Finance et assurances	52–53
Services aux entreprises	54–56
Autres	61–91

Source : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Glossaire

Numéro d'entreprise (NE)

Le numéro d'entreprise (NE) a été introduit par Revenu Canada (maintenant l'Agence des douanes et du revenu du Canada ADRC) en 1994, de façon à intégrer tous les programmes (comptes) de Revenu Canada dans un identificateur commun unique (numéro). Ainsi, chaque entreprise ou entité commerciale reçoit un numéro d'identification qu'elle utilise pour déclarer ses données financières relativement à la taxe sur les biens et services (TPS), aux douanes (importations et exportations), aux impôts des sociétés (T2) et aux retenues salariales (comptes de retenues sur la paye CRP). Le NE remplace les numéros du CRD et du T2 de Revenu Canada.

Registre des entreprises (RE)

Le RE est le répertoire structuré des entreprises qui participent à la production de biens et de services au Canada. Le Registre comprend les entreprises constituées en société, les entreprises non constituées en société, les entreprises commerciales, les organismes à but non lucratif, les organismes religieux, ainsi que les ministères et les institutions gouvernementales dans tous les secteurs d'activité de l'économie. En outre, le RE comprend toutes les entreprises constituées en société ayant des salariés et les entreprises constituées en société sans salariés, dont le revenu brut d'entreprise estimatif provenant de ventes avec TPS est supérieur à 1 \$. Pour ce qui est des entreprises non constituées en société, le RE comprend toutes les entreprises ayant des salariés dont le revenu brut d'entreprise est supérieur à 1 \$ ainsi que les entreprises sans salariés dont les ventes avec TPS sont supérieures à 30 000 \$.

Pays de destination

Ce champ figure sur la formule de déclaration douanière des exportations. Les exportations sont attribuées au pays de la dernière destination connue des marchandises au moment de l'exportation. Les exportations aux États-Unis sont habituellement attribuées à l'État américain de destination.

Entreprise

L'entreprise est l'unité d'observation où sont regroupées les entités (telles que les établissements) sous contrôle commun ou propriété. C'est à ce niveau que les états financiers consolidés sont produits.

Établissement

L'établissement est l'unité d'observation habituellement associée à une activité économique comme la production ou l'exportation. C'est l'unité d'observation utilisée dans le programme du Registre des exportateurs.

Formule de déclaration des exportations (B13a)

Il s'agit du document que l'Agence des douanes et du revenu du Canada utilise pour les déclarations d'exportations de marchandises du Canada vers des destinations autres que les États-Unis.

Exportateur

Aux fins du Registre des exportateurs, un exportateur est défini comme un établissement engagé dans l'exportation de marchandises produites au pays.

Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH)

Le SH est un système international de codes à six chiffres qui classe les marchandises en fonction de ce qu'elles sont et non en fonction de l'étape de fabrication. Le système est logiquement structuré suivant l'activité économique ou les matières constitutives.

Nouveaux exportateurs

Il s'agit des exportateurs qui figurent au Registre pour la première fois, soit parce qu'ils commencent à exporter, soit qu'ils dépassent le seuil établi pour la première fois.

Province d'origine

Il s'agit de la province où les produits ont été cultivés, extraits ou produits.

Province de résidence

Il s'agit de la province où l'établissement exportateur est situé.

Classification type des industries établissements (CTI-E)

Modifiée en 1980, cette classification regroupe les sociétés en fonction de leur production. Il est à noter que la production d'une société et ses exportations ne sont pas nécessairement les mêmes.

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est une nomenclature des branches d'activité qui a été mise au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain, il a été conçu pour offrir des définitions communes de la structure industrielle des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun afin de faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN repose sur des principes de l'offre ou de la production, de façon à s'assurer que les données industrielles, classées dans le SCIAN, conviennent pour l'analyse des questions liées à la production telles que le rendement industriel.